

d'après l'expérience des années précédentes, que l'objectif fixé ne pourra être atteint, ce qui obligera à renoncer à un certain nombre de travaux inscrits au programme.

A la Conférence générale de cette année, comme on l'a déjà dit, il a été question de la nécessité d'une amélioration du mode de financement de l'Agence. Cette question reviendra certainement sur le tapis. La Conférence a adopté, à une assez forte majorité, une résolution invitant les États membres à contribuer librement au budget des travaux de 1962 et des années suivantes une proportion de l'objectif de chaque année, égale à leur quote-part du budget ordinaire. À la suite de cette résolution, un certain nombre de pays, parmi lesquels le Canada, ont promis pour le budget des travaux de 1962 des contributions volontaires établies à partir du pourcentage que représentent leurs contributions au budget ordinaire. Les \$57,000 promis par le Canada, sous réserve de l'approbation du Parlement, correspondent à peu près à 2.87 p. 100 du budget des travaux.

La délégation du Canada a rapporté de la cinquième Conférence générale l'impression que l'Agence internationale de l'énergie atomique continuera de jouer un rôle important dans le développement de l'utilisation pacifique de cette énergie. Il est facile de voir que beaucoup de pays en voie de développement, et particulièrement ceux d'Afrique, recherchent sincèrement des conseils et une aide afin de développer chez eux l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, qui leur paraît devoir jouer dans le monde de demain le même rôle que la vapeur dans celui du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Agence, en donnant ces conseils, en dispensant cette assistance, en poursuivant son travail moins visible de recherche et de réglementation, en continuant d'étudier les aspects techniques et économiques de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ne fait qu'obéir au mandat que lui donne son Statut de chercher à hâter et à développer la contribution qu'apportera l'énergie atomique à la paix, à la santé et à la prospérité dans le monde entier.

La g

LE CAN

D nou

signatur  
intitulé  
tions rel  
remplac  
maine e  
seuleme  
trôle int  
Affaires  
cation p  
Nations  
la Conve  
de quinze  
remplac  
liorerait

Traités a

La Con

suivants

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)